

Jusqu'ou iront-ils dans la bêtise ?

[2011 06 22 Communiqué Yohan Leforestier](#) Lisez ci-contre le Communiqué de SUD Culture Basse-Normandie et de l'Union Syndicale Sud Culture Médias Solidaires suite à l'interpellation de Y. Leforestier, le 15 juin dernier à Caen.

Rappel des faits :

« Yohan Leforestier, interpellé par les policiers de Caen le 15 juin dernier pour avoir porté une burqa tricolore, est convoqué le 30 septembre 2011 devant le tribunal de police de Caen pour « avoir volontairement utilisé de manière dégradante le drapeau tricolore dans un lieu public, ouvert au public et de nature à troubler l'ordre public. » Une contravention de 5e classe passible de 1 500 € d'amende.

Lors de la manifestation de protestation contre la baisse des subventions d'Etat dans la politique de la ville, Yo, artiste caennais, avait revêtu une burqa tricolore pour interpréter son personnage Nadine Hamouk, porte-parole des musulmans, transsexuels et patriotes de France. Il avait été interpellé à l'issue de la manifestation par des policiers de la Bac. En mai dernier, lors du salon du livre, Yo avait déjà été inquiété par les policiers municipaux. » (extrait du site caen.maville.com du 23 juin 2011)

Lisez aussi l'article sur [Rue89.com](#)

Signez ici la pétition « Pour la liberté d'expression et la liberté de création artistique » lancée par l'Oreille Arrachée, le collectif Le Milieu, LSAA [LaSauceAuxArts], rejoint par des associations et des organisations syndicales et politiques (Ligue des Droits de l'Homme, SYNAVI-BN, SUD Culture, ADADA, FASE).